

CENTRE D'AVANTAGES SOCIAUX L'ÉGLISE UNIE DU CANADA 3250 Bloor Street West, Suite 200 Etobicoke, Ontario M8X 2Y4

Tél.: 1-855-647-8222

L'ÉGLISE UNIE DU CANADA RÉGIMES DE RETRAITE ET D'ASSURANCE COLLECTIVE FORMULAIRE D'INSCRIPTION ET DE DÉCLARATION D'UN ÉVÉNEMENT DE LA VIE OU DE PERSONNES À CHARGE

L'adhésion au régime de retraite et d'assurance collective est obligatoire pour l'ensemble des membres du personnel qui travaillent 14 heures ou plus par semaine. Les formulaires doivent être remplis et envoyés au Centre d'avantages sociaux dans les 60 jours qui suivent l'adhésion ou l'événement de la vie admissible.

Le régime d'assurance collective de l'Église Unie du Canada comprend des avantages sociaux de base et des assurances facultatives, y compris l'assurance vie facultative et la couverture décès ou mutilation accidentels facultative. Les précisions sur les choix de couverture sont fournies sur le site du Centre d'avantages sociaux à https://uccbenefits.ca/fr/page-daccueil/. Pour ajouter des personnes à charge à la couverture de base ou pour choisir une couverture facultative pour la personne membre ou les personnes qui sont à votre charge, remplissez chaque section du formulaire et acheminez-le à l'adresse indiquée ci-dessus. Les changements au régime d'assurance collective ne sont autorisés que lorsqu'un événement de la vie admissible se produit. Le choix d'une assurance vie sans preuve d'assurabilité est permis à la première inscription seulement.

Dans le cas d'une nouvelle inscription, veuillez remplir le formulaire en entier. Pour apporter des changements aux renseignements, par exemple concernant la conjointe ou le conjoint, la désignation de bénéficiaire ou de personne à charge, remplissez les sections 1, 3 et 5. Pour changer un bénéficiaire, veuillez remplir le Formulaire de désignation de bénéficiaire d'assurance collective et, le cas échéant, le Formulaire de déclaration de conjointe ou de conjoint et de désignation de bénéficiaire de pension, qui se trouvent dans le Fonds documentaire du site du Centre des avantages sociaux. La désignation d'une bénéficiaire ou d'un bénéficiaire ne sera pas révoquée ni automatiquement changée en cas d'événement futur (y compris le mariage ou le divorce), sauf si la législation ou la réglementation l'exige. Sous réserve de la législation en vigueur, pendant que la cotisante ou le cotisant est une membre ou un membre actif des régimes de pension et d'assurance collective, la ou le bénéficiaire désigné sera établi en fonction du dernier Formulaire de désignation de bénéficiaire dûment rempli et signé.

☐ Nouvelle inscription ☐ Changement								
ÉTAPE 1 — RENSEIGNEMENTS SUR LA PERSONNE MEMBRE								
NOM DE LA PERSONNE MEMBRE (NOM, PRÉNON	NUMÉRO D'EMPLOYÉ(E)							
NAS	DATE DE NAISSANCE (mm/jj/aaaa)	GENRE						
ADRESSE								
COURRIEL	TÉLÉPHONE							
SITUATION FAMILIALE								
☐ Célibataire ☐ Marié-e ☐ Veuve-Veuf ☐ Conjointe ou conjoint de fait ☐ Séparé-e* ☐ Divorcé-e *								
DATE DE LA SÉPARATION (mm/jj/aaaa)	DATE DU DIVORCE							
(s'il y a lieu)	(mm/jj/aaaa) (s'il y a lieu)							
		('JJ'' ', (' 'J ' ',)						
* En cas de séparation ou de divorce pendant que vous êtes membre du régime de retraite, vous devez fournir une copie de votre accord de divorce ou de								
séparation qui indique la répartition des droits à pensi								
ÉTAPE 2 — ÉVÉNEMENT DE LA VIE								
TYPE D'ÉVÉNEMENT DE LA VIE (reportez-vous à la	DATE DE L'ÉVÉNEMENT ADMISSIBLE							
sociaux pour membres actifs)	(mm/jj/aaaa)							
		() Jan 1 2027						
☐ Marriage ☐ Conjointe/Conjoint de fait ☐	Divorce ☐ Naissance/Adoption ☐ Perte de couverture							
, ,	•							

ACTENROL01-2018 Page 1 de 3



CENTRE D'AVANTAGES SOCIAUX L'ÉGLISE UNIE DU CANADA 3250 Bloor Street West, Suite 200 Etobicoke, Ontario M8X 2Y4 Tél.: 1-855-647-8222

ÉTAPE 3 — DÉCLARATION DE PERSONNES À CHARGE La conjointe ou le conjoint ou les enfants admissibles doivent être déclarés ci-dessous. S'il y a plus de cinq personnes à charge, veuillez joindre une feuille séparée Cochez la réponse ci-Cochez la réponse Date de dessous si la applicable si l'enfant Nom et prénom de la personne à charge Genre naissance personne à Relations a 18 ans ou plus (mm/jj/aaaa) charge est couverte par un autre régime □Conjointe/Conjoint □Aux études 1 □Enfant □Personne handicapée □Conjointe/Conjoint □Aux études 1 □Enfant □Personne handicapée □Conjointe/Conjoint □Aux études 1 □Enfant □Personne handicapée □Conjointe/Conjoint □Aux études / □Enfant □Personne handicapée □Conjointe/Conjoint □Aux études

□Enfant

Initiales de la	personne membre :
IIIIllales de la	Delsonne membre .

□Personne handicapée

ACTENROL01-2018 Page 2 de 3



CENTRE D'AVANTAGES SOCIAUX L'ÉGLISE UNIE DU CANADA 3250 Bloor Street West, Suite 200 Etobicoke, Ontario M8X 2Y4

Tél.: 1-855-647-8222

NOM DE LA PERSONNE MEMBRE			NUMÉRO D'EMPLOYÉ (E)							
ÉTAPE 4 — DÉCLARATION RELATIVE À L'USAGE OU AU NON-USAGE DU TABAC										
Précisez en cochant la case pertinente :					MEMBRE	CONJOINTE				
J'atteste que j'ai <u>consommé</u> ou que ma conjointe ou mon conjoint a <u>consommé</u> des produits du tabac au cours de la période de 12 mois précédant immédiatement la date inscrite à l'étape 6.										
J'atteste que je n'ai <u>pas consommé</u> ou que ma conjointe ou mon conjoint n'a <u>pas consommé</u> de produits du tabac au cours de la période de 12 mois précédant immédiatement la date inscrite à l'étape 6.										
ÉTAPE 5 — CHOIX DE RÉGIME FACULTATIF										
Je choisis d'adhérer aux protections facultatives	suivantes du ré									
Assurance vie facultative — Membre ¹	☐ Oui ☐ Non	Nombre d'unités d Nb d'unités :	e 10 000 \$, jusqu'à concur	rence de 500 000 \$ \$	Je □ ne □ fu	e fume pas ime				
Assurance vie facultative — Conjointe/Conjoint/Conjointe/Conjoint de fait²	☐ Oui ☐ Non	Nombre d'unités d Nb d'unités :	e 10 000 \$, jusqu'à concur	rence de 150 000 \$ \$		conjointe/mon co e fume pas ime	onjoint			
Couverture D&MA facultative	□ Oui □ Non	Nombre d'unités d Nb d'unités :	e \$10,000 jusqu'à concurr	ence de 250,000 \$ \$						
Remarque: 1. S'il s'agit de la présentation d'une demande d'assurance vie facultative ou d'augmentation de l'assurance vie facultative au-delà de 100 000 dollars, un formulaire de preuve d'assurabilité doit être rempli et transmis à l'assureur pour approbation. Pour obtenir ce formulaire, communiquez avec le Centre d'avantages sociaux. 2. S'il s'agit de la présentation d'une demande d'assurance vie facultative ou d'augmentation de l'assurance vie facultative d'une épouse ou d'un époux ou d'une conjointe ou d'un conjoint de fait au-delà de 10 000 \$, un formulaire de preuve d'assurabilité doit être rempli et soumis à l'assureur pour approbation. Pour obtenir le formulaire, communiquez avec le Centre d'avantages sociaux.										
ÉTAPE 6 — AUTORISATION DE LA PERSONNE MEMBRE										
Je comprends que j'ai le droit de modifier ces renseignements à tout moment en remplissant un autre formulaire et en l'acheminant au Centre des avantages sociaux, sous réserve des dispositions de toute loi ou réglementation applicables. J'atteste que les renseignements fournis dans le présent formulaire sont exacts et complets.										
SIGNATURE DE LA PERSONNE MEMBRE				DATE (mm/jj/aaaa)						

Déclaration de confidentialité: Les régimes ne recueillent, ne conservent et ne communiquent que les renseignements personnels jugés nécessaires à leur administration. Les renseignements personnels sont protégés conformément à la législation en vigueur. Les régimes peuvent utiliser et communiquer des renseignements aux personnes ou organisations concernées (Église Unie, professionnels de la santé, établissements, organismes d'enquête, assureurs, réassureurs, conseillers juridiques, actuaires, etc.) aux fins de leur gestion et de la gestion du droit aux prestations. Les questions relatives à la politique de confidentialité doivent être adressées au Centre d'avantages sociaux.

ACTENROL01-2018 Page 3 de 3